

CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS

2024
2025

DANSE
MUSIQUE
THÉÂTRE

Collèges

Danton
Louis-Blériot
Jean-Jaurès



Toutes les sections de ces classes à horaires aménagés ont pour vocation d'offrir à des élèves motivés une pratique artistique approfondie dans la spécialité choisie.
Elles sont accessibles pour un cursus de 4 ans, après entretien et dans la limite des places disponibles, aux élèves de la 6^e à la 3^e.

• Collège
• Danton
• dès la 6^e

CHAM Vocale ou Instrumentale

CLASSE À HORAIRES AMÉNAGÉS MUSIQUE

À qui s'adressent ces CHAM ?

Pour s'inscrire dans cette section, il faut aimer la musique sous toutes ses formes et ses styles. Il faut aimer travailler collectivement, être responsable de son travail musical et scolaire, faire preuve d'autonomie, de concentration et d'efficacité.

Des connaissances en musique ne sont pas nécessaires pour intégrer cette CHAM.

Au Collège : 2 h d'éducation musicale par semaine

Au Conservatoire : 1 h à 2 h de formation musicale, selon les niveaux et 1 h de pratique collective du chant choral par semaine

CHAM vocale : 1 h de technique vocale en petit groupe par semaine

CHAM instrumentale : cours d'instrument individuel et pratique collective d'ensemble, une fois par semaine



• Collège
• Louis-Blériot
• dès la 6^e

CHAM-MAO

CLASSE À HORAIRES AMÉNAGÉS MUSIQUE,
MUSIQUE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR

À qui s'adressent ces CHAM ?

La CHAM-MAO accueille des élèves intéressés à la fois par la musique et l'informatique.

Pour s'inscrire dans cette section, il faut aimer la musique sous toutes ses formes et ses styles.

Il faut aimer les nouvelles technologies, avoir un esprit créatif et être responsable de son travail musical et de son travail scolaire.

Au Collège : 1 h de MAO par semaine

Au Conservatoire : 2 h 30 de MAO par semaine et 1 h de chant chorale par semaine



• Collège
• Jean-Jaurès
• dès la 6^a

CHADT

CLASSE À HORAIRES AMÉNAGÉS DANSE ET THÉÂTRE

À qui s'adressent ces CHADT ?

Pour s'inscrire dans cette section, il faut aimer la danse et le théâtre.

Il est nécessaire de savoir apprendre un texte rapidement et de pouvoir assurer une charge supplémentaire de travail à la maison.

Avec le Collège

Sorties, spectacles et danses dans le cadre de l'École du Spectateur

Au Conservatoire

2 h de théâtre et 2 h de danse par semaine



• CONTACTS
• au collège

Fatima Pires - Principale | Benjamin Planchet - Professeur
☎ 01 47 58 68 50 - ✉ 0921393p@ac-versailles.fr

• CONTACTS
• au collège

Christian Siffre - Principal | Frédéric Schumann - Professeur
☎ 01 46 17 05 25 - ✉ frederic.schumann@ac-versailles.fr
✉ ce.0922630j@ac-versailles.fr

• CONTACTS
• au collège

Vanessa Forestier - Principale | Carole Bouladoux - Professeur
☎ 01 47 37 12 69 - ✉ ldevou1186@aol.com

Recrutement

Avant les vacances de printemps, les parents des candidats doivent compléter et rendre au directeur de l'établissement dans lequel leur enfant est scolarisé, le volet 2 de la fiche de demande d'inscription au collège. Les candidats devront se présenter aux entretiens d'admission de la section concernée.

Entretiens d'admission

Pour le collège Danton - 6e CHAM Vocale ou Instrumentale
Mercredis 24 avril et 15 mai à partir de 14 h au collège Danton
Les élèves devront présenter un chant de leur choix et un court morceau pour les instrumentistes non débutants.

Pour le collège Blériot - 6e MAO
Judi 25 avril à 18 h 30 au Conservatoire (salle Ligeti)
Les dossiers de préparation de candidature devront être rendus avant ces entretiens.

Pour le collège Jean-Jaurès - 6e CHADT
Lundi 13 mai, à partir de 10h le matin puis à partir de 13 h l'après-midi au Conservatoire (salle Pavlova)
Les candidats devront présenter un court solo de leur choix pour la danse, ainsi qu'une œuvre à déclamer (poésie, fable, extrait de texte...) pour le théâtre.

Frais de scolarité

Levalloisiens - 190 € **Non-levalloisiens - 278 €**
Pré-inscriptions et modalités de paiement assurées par Levalloisirs, comme pour toutes les activités périscolaires

Affectation en CHAM ou en CHADT

À la suite des entretiens, l'affectation en 6e CHAM ou 6e CHADT relève du Directeur académique des Hauts-de-Seine.
Les parents procèdent, fin juin, à l'inscription dans le collège d'affectation.
Fin juillet, les élèves retenus recevront un mail du Conservatoire précisant le planning des cours.

IMPORTANT

Les élèves et leurs familles s'engagent à respecter les règlements intérieurs du Collège et du Conservatoire.



Informations pratiques

CONSERVATOIRE MAURICE-RAVEL

33 rue Gabriel-Péri - 01 47 15 76 76

COLLÈGE DANTON

77 rue Danton
01 47 58 68 50

COLLÈGE LOUIS-BLÉRIOT

162 rue Jules-Guesde
01 46 17 05 25

COLLÈGE JEAN-JAURÈS

91 rue Rivay
01 47 37 12 69